

# LE CHARDONNET



“Tout ce qui est catholique est nôtre”

Louis Veillot

## La Vierge Marie corédemptrice

**D**ieu nous a créés pour le Ciel ; le but de notre vie est la béatitude éternelle. Pour nous aider à y parvenir, il nous a élevés à l'état surnaturel par la grâce sanctifiante qui nous fait participer à sa vie divine et fait de nous ses enfants adoptifs. Malheureusement, en commettant le péché originel, nos premiers parents ont perdu cette vie divine et ils n'ont pas pu nous la transmettre avec la nature. Dès lors, l'humanité – « *massa damnata* »<sup>1</sup>, comme dit saint Augustin – ne pouvait plus parvenir au Ciel.

Néanmoins, tout de suite après le péché originel, Dieu, dans sa miséricorde, lui a promis un sauveur. Jésus, deuxième Personne de la Trinité ayant assumé une nature humaine, donc vrai Dieu et vrai homme, est devenu notre Rédempteur, lui dont tout acte a une valeur infinie, lui « dont une seule goutte [de sang] peut sauver le monde entier de toute faute »<sup>2</sup>, n'a pas hésité à se sacrifier pour nous sur la Croix, nous donnant ainsi la possibilité de retrouver la vie de la grâce et de parvenir au Ciel.

Le plan de Dieu prévoyait aussi d'associer au Sauveur une femme, comme Ève s'était malheureusement associée au péché d'Adam.

Saint Jérôme, au IV<sup>ème</sup> siècle, s'écriait déjà : « La mort nous est venue par Ève, la vie nous est venue par Marie. »<sup>3</sup>

le 12 décembre 2019 : « Fidèle à son Maître, qui est son Fils, l'unique Rédempteur, elle [Marie] n'a jamais voulu prendre quoi que



Jésus et Marie - Santa Maria in Trastevere, Rome

Il y a quelque temps, le journal *La Croix* nous apprenait qu'une centaine de théologiens, évêques, prêtres et religieux, réunis au sein d'une Association mariale internationale sous la direction du cardinal Telesphore Toppo, archevêque de Ranchi (Inde), avait remis au pape en 2017 une pétition demandant la définition du dogme de la corédemption de la Vierge Marie<sup>4</sup>. Les médias ont fait largement écho à la réponse presque méprisante donnée par le pape François, dans une homélie,

ce soit à son Fils. Elle ne s'est jamais présentée comme corédemptrice. [...] Lorsque l'on vient avec des histoires selon lesquelles il faudrait la déclarer ceci, ou faire cet autre dogme ou cela, ne nous perdons pas dans ces sottises »<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Masse damnée.

<sup>2</sup> *Adoro te devoto*.

<sup>3</sup> Lefort (L.), *Saint Jérôme, histoire de sa vie et extraits de ses écrits*, p. 280.

<sup>4</sup> [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com), 13 décembre 2019.

<sup>5</sup> <https://fsspx.news/fr>, 15 décembre 2019.

### SOMMAIRE

**PAGE 1** - Éditorial

par M. l'abbé Pierpaolo Maria Petrucci

**PAGE 3** - Des figures dans l'Écriture Sainte

par M. l'abbé Guillaume d'Orsanne

**PAGE 3** - Marie, la nouvelle Ève

par M. l'abbé François-Marie Chautard

**PAGE 5** - La reine Esther

par M. l'abbé Gabriel Billecoq

**PAGE 8** - L'arche d'Alliance

par M. l'abbé Guillaume d'Orsanne

**PAGE 9** - Le conseil de fabrique

par Vincent Ossadzow

**PAGE 12** - La tombe du pêcheur

par M. l'abbé Philippe Bourrat

**PAGE 13** - Carapace et colonne vertébrale

par M. l'abbé Nicolas Cadiet

**PAGE 15** - La vie de paroisse en images

**PAGE 16** - Vie de la paroisse

Lors de l'audience générale du 24 mars de cette année, le Pape a renouvelé son affirmation : « Il n'y a pas de corédempteurs avec le Christ. [...] La Vierge, comme Mère à laquelle Jésus nous a confiés, nous enveloppe tous ; mais comme Mère, pas comme déesse, pas comme corédemptrice. »

Or, il se trouve que, ce faisant, le pape rejette une thèse étudiée, étayée et défendue par les plus grands théologiens depuis cinq siècles et soutenue par les papes jusqu'au concile Vatican II, en particulier Pie IX, Léon XIII, saint Pie X, Benoît XV, Pie XI et Pie XII<sup>6</sup>...

Cette vérité est fondée sur la Révélation. En effet Marie, qui connaissait les prophéties de l'Ancien Testament relatives au Sauveur, a accepté par son *Fiat* de devenir la mère de « l'Homme des douleurs », dont le prophète Isaïe a annoncé sept siècles auparavant qu'il donnerait sa vie pour son peuple. C'est Marie qui a donné à Notre-Seigneur sa nature humaine, instrument de notre salut, puisque, en tant que Dieu, Jésus ne peut ni souffrir ni mourir. C'est elle dont l'âme a été transpercée par un glaive de douleur au pied de la Croix, comme l'avait annoncé Siméon ; elle encore qui devait unir sa souffrance maternelle à la Passion de son Fils en l'offrant en sacrifice pour nous. Le R.P. Merkelbach résume très bien

ce grand mystère quand il dit qu'en consentant à être la mère du Sauveur, en disant oui à l'Incarnation rédemptrice, en donnant la victime de la Rédemption, en joignant sa volonté à celle du Père éternel et de son Fils immolé, elle a apporté une coopération réelle, médiante et prochaine, ainsi qu'une coopération morale à l'acte de Jésus s'immolant le Vendredi saint<sup>7</sup>. Voici pourquoi on peut parler de médiation de la Sainte Vierge dans le salut du genre humain, et donc de corédemption.

En somme, comme l'écrit saint Pie X dans son encyclique *Ad diem illum* : « Parce que Marie l'emporte sur tous en sainteté et en union avec Jésus-Christ et qu'elle a été associée par Jésus-Christ à l'œuvre de la Rédemption, elle nous mérite de *congruo*, (par un mérite de convenance) comme disent les théologiens, ce que Jésus-Christ nous a mérité de *condigno* (en stricte justice), et elle est le ministre suprême de la dispensation des grâces<sup>8</sup>. » Elle peut en effet distribuer à sa guise tout ce qu'elle a mérité avec son Fils.

Pie XI déclarait quelques années plus tard : « Le Rédempteur se devait, par la force des choses, d'associer sa Mère à son œuvre. C'est pour cela que nous l'invoquons sous le titre de Corédemptrice. Elle nous a donné le Sauveur. Elle l'a conduit à son œuvre de rédemption jusqu'à la Croix. Elle a partagé avec lui

les souffrances de l'agonie et de la mort en laquelle Jésus consommait le rachat de tous les hommes<sup>9</sup>. »

Marie est véritablement la « nouvelle Ève », la nouvelle « Mère des vivants », parce qu'elle nous a engendrés à la vie de la grâce – qu'elle a méritée pour nous au pied de la Croix, en unissant ses souffrances maternelles à celle de son divin Fils – et qu'elle nous la communique avec toutes les grâces de persévérance. Voilà pourquoi les grandes femmes de l'ancien Testament – Judith, Esther, qui ont sauvé leur peuple menacé de mort – ont toujours été considérées comme des figures de la Vierge Marie.

Même si cette doctrine ne sera pas (providentiellement ?) définie sous l'actuel pontificat, destructeur de la foi, elle le sera certainement un jour puisqu'elle est considérée comme certaine par les théologiens catholiques et a été proposée constamment par les papes pendant au moins un siècle<sup>10</sup>.

Ayons donc une vraie dévotion envers Notre-Dame, corédemptrice et médiatrice de toutes les grâces, pour ne pas encourir le reproche que saint Louis-Marie Grignon de Montfort adressait à certains chrétiens : « Il faut qu'un vrai enfant de l'Église ait Dieu pour père et Marie pour mère ; et, s'il se glorifie d'avoir Dieu pour père, n'ayant point la tendresse d'un vrai enfant pour Marie, c'est un trompeur qui n'a que le démon pour père<sup>11</sup>... »

**Abbé Pierpaolo Maria PETRUCCI**

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros  De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - À expédier à LE CHARDONNET,  
23 rue des Bernardins, 75005 Paris

*Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).*

<sup>6</sup> M. l'abbé P. Toulza, *Marie Médiatrice*, Étamperies : Clovis, 2007, p. 71.

<sup>7</sup> Op. cit., p. 73 en note.

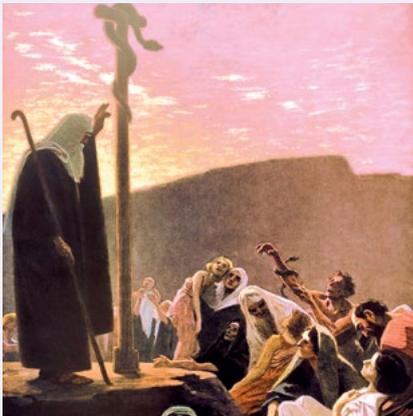
<sup>8</sup> Saint Pie X, encyclique *Ad diem illum* du 2 février 1904, *Notre-Dame, Enseignements pontificaux de Solesmes*, Paris, Desclée, 1957, n°233-234.

<sup>9</sup> Allocution aux pèlerins de Vicenza, 30 novembre 1933.

<sup>10</sup> B.A.C. *Sacrae Theologiae Summa III*, p. 418

<sup>11</sup> Saint Louis-Marie Grignon de Montfort, *Le Secret de Marie*, chap. I, n°11.

## Des figures dans l'Écriture Sainte



La Sainte Écriture ayant été inspirée par le Saint-Esprit, nous devons en rechercher le sens auprès de ce même divin Esprit.

Or Dieu peut manifester sa pensée aux hommes immédiatement par des paroles, ou médiatement par des faits. Le même récit biblique pourra donc présenter un double sens :

- un sens littéral, qui ressort directement des termes employés.
- un sens mystique, que le Saint-Esprit exprime à l'aide des choses et des personnes.

Ainsi, lorsqu'il est écrit que Noé a construit une arche, ou que Moïse

a fait passer les Hébreux à pied sec au milieu de la Mer Rouge, on doit croire que, effectivement, Noé a construit une arche et que Moïse a fait passer les Hébreux à pied sec au milieu de la Mer Rouge : c'est le sens littéral.

Mais, en plus de ce sens qui est le plus clair et qu'il faut toujours tenir, il est parfois possible de monter plus haut : l'arche de Noé est ainsi la figure de l'Église catholique en dehors de laquelle nul ne peut être sauvé, et le passage de la Mer Rouge signifie le sacrement de baptême.

Notre-Seigneur lui-même a utilisé les figures. Pour annoncer sa crucifixion, il dit à Nicodème : « Comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé<sup>1</sup> ». Et pour prophétiser sa résurrection : « De même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits<sup>2</sup>. »

Il est donc excellent de rechercher dans l'Ancien Testament les figures providentiellement placées

par le Saint-Esprit pour notre intelligence du Nouveau Testament : « Car les paroles et les faits de l'Ancien Testament ont été merveilleusement ordonnés et disposés par Dieu de telle manière que le passé signifiât d'avance d'une manière spirituelle ce qui devait arriver sous la nouvelle alliance de la grâce.<sup>3</sup> »

Cependant, ne l'oublions jamais : la Sainte Écriture, dont « nul ne doit aborder l'étude sans guide<sup>4</sup> » doit être scrutée sous l'autorité de l'Église et des saints Pères, car « on doit [en] regarder comme le sens exact celui qu'a regardé et que regarde comme tel notre sainte Mère l'Église, à qui il appartient de juger du sens et de l'interprétation des Livres sacrés<sup>5</sup>. »

Abbé Guillaume d'Orsanne

<sup>1</sup> Jean 2,14.

<sup>2</sup> Matthieu 12,40.

<sup>3</sup> Pie XII, *Divino afflante*.

<sup>4</sup> St Jérôme, *Ad Paulin*. De studio script. Ep. LIII, 4.

<sup>5</sup> Concile de Trente Sess. III, cap. II, De Revelatione.

## Marie, la nouvelle Ève

Par l'abbé François-Marie Chautard

*« Elle est notre mère, c'est entendu. Elle est la mère du genre humain, la nouvelle Ève. Mais elle est aussi sa fille. »*

*Bernanos<sup>1</sup>*

**I**l est d'usage de mettre en contraste Ève, la femme séduite, la femme déchue, la femme par qui tout le mal est venu et Marie, la femme prudente, la femme sainte, la médiatrice de toute grâce. Ève, la mère du genre humain, toute pécheresse qu'elle soit, n'en est pas moins une magnifique figure de la Vierge Marie ; elle l'est à plus d'un titre,

et dans plus d'une prérogative. Ève est issue du cœur d'Adam, Ève est l'aide qu'il découvrit avec bonheur, Ève est la mère des enfants qu'il engendra. Autant de ressemblances entre la mère et la fille.

### Sortie du cœur d'Adam

Le récit de la Genèse est d'une grande simplicité et d'une beauté sans faille.

« Yahweh Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit, et il prit une de ses côtes et referma la chair à sa place. De la côte qu'il avait prise de l'homme, Yahweh Dieu forma une femme,

<sup>1</sup> *Journal d'un curé de campagne*, Plon, 1936, p. 229.

et il l'amena à l'homme. Et l'homme dit : « Celle-ci cette fois est os de mes os et chair de ma chair ! Celle-ci sera appelée femme, parce qu'elle a été prise de l'homme. » (Gen 2/21-23)

Tout est dit du lien mystérieux qui unit Ève à Adam et la Vierge au Christ Jésus.

Ève est tirée d'Adam, plus précisément du côté, c'est-à-dire du cœur ; ainsi sont manifestés les liens d'affection qui doivent unir dans le plan de Dieu l'homme à la femme, l'époux à son épouse, le fils à sa mère, liens qu'illustra la chrétienté dans les rapports de famille, dans la chevalerie et dans la dévotion à la Vierge Mère.

Car la réalité est encore plus belle si l'on saisit qu'elle est le prélude, la préparation, la figure d'une origine plus noble : celle de Notre-Dame née du Cœur Sacré de son Fils.

Seul parmi tous les hommes, le fils de Dieu a choisi sa mère, seul il l'a choisie en fonction de ses préférences ; seul parmi tous les fils, Jésus a aimé sa mère avant d'en être conçu, avant même qu'elle existât, et il l'a aimée pour qu'elle fût sa mère. Marie est en vérité, et plus encore qu'Ève d'Adam, sortie du Cœur Sacré de Jésus.

C'est durant le sommeil du premier homme qu'Ève fut engendrée du côté d'Adam, et c'est du sommeil de la mort de Jésus que Marie fut engendrée du Cœur Sacré du nouvel Adam. Son Immaculée conception et ses grâces sans pareilles ne lui ont-elles pas été accordées en prévision des mérites de son Fils unique, en anticipation des grâces obtenues par sa passion et sa mort ?

Marie, en voyant couler le sang et l'eau du cœur bien-aimé de son fils sut que les privilèges dont son âme est ornée s'écoulaient de cette fontaine de grâces ouverte par la lance. En voyant le cœur ouvert de Jésus, elle sut qu'elle en émanait.



La Vierge Marie à la rue du Bac - Paris

### Une aide bienvenue

Adam avait cherché en vain « une aide semblable à lui » dans la nature. Tous les animaux avaient défilé devant lui, chacun avec ses talents, ses bigarrures, mais aucun n'était en mesure de satisfaire le cœur d'Adam.

De même, le nouvel Adam avait beau regarder du côté des hommes, aucun n'était sans tache, aucun n'était sans souillure, aucun n'était indemne dans son âme, dans son esprit, dans son cœur. « Dieu, du haut des cieux, regarde les fils de l'homme, pour voir s'il se trouve quelqu'un d'intelligent, quelqu'un qui cherche Dieu. Tous sont égarés, tous sont pervertis ; il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul ». (Ps 52/3-4)

Le Rédempteur cherchait une corédemptrice mais qu'aurait-il pu trouver sinon des pécheurs ? Dieu fit tomber Adam dans un profond

sommeil et façonna Ève à partir du côté d'Adam. Quelle ne fut pas l'admiration d'Adam, c'est-à-dire un mélange d'étonnement, de ravissement, de joie, de curiosité et en même de profonde satisfaction en voyant ce chef-d'œuvre du créateur qui répondait si bien et de manière si inattendue à ses attentes !

Ève, cette vierge immaculée, façonnée par Dieu pour la mission d'Adam, était l'image de la nouvelle Ève destinée à aider le nouvel Adam dans le redressement de l'humanité.

Marie est en effet l'aide « semblable » au Christ Jésus. Forged dans le cœur du nouvel Adam, le cœur immaculé de Marie brûle du même amour ; il partage le même désir de la gloire du Père, du salut éternel des âmes et du royaume de la grâce. Marie, la nouvelle Ève, est prête à devenir la mère des vivants.

### Mater dolorosa

La maternité d'Ève est marquée d'une bénédiction et d'une malédiction.

Avant même de donner la sentence de condamnation, Dieu ne peut s'empêcher d'annoncer son dessein de miséricorde, comme pour montrer que la justice qu'il applique s'exerce dans la dépendance et l'ordre de sa miséricorde, que son cœur divin n'accomplit la justice que pour donner à sa bonté un nouveau motif de répandre ses bienfaits.

Alors qu'il ne s'est pas encore adressé à la femme et qu'il condamne le serpent, il prophétise la grandeur d'une femme à venir, d'une maternité à venir, d'une descendance à venir. « Et je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité ; celle-ci te meurtrira à la tête, et tu la meurtriras au talon. » (Gen 3, 15)

Quelle étrange façon de procéder ! La femme a chuté, la femme a pré-

varié, la femme a trahi, mais la femme – bientôt condamnée – est bénie : la femme, la mère et avec elle la famille.

Au-delà de l'institution de la vie, Dieu annonce la femme par excellence, la Vierge Marie.

Si Ève est la mère d'une descendance grosse de tous les saints que porteront la terre, si Ève est noble de contenir dans ses flancs l'Église des saints, elle est bien entendu noble de celle qu'elle représente, d'une fille qui réparerait l'outrage de la mère, d'une fille qui serait la vraie mère des vivants, non celle qui donne la vie naturelle, mais celle par qui vient Celui qui est la Vie, celle par qui nous advient la vie surnaturelle, la vie éternelle.

Bien plus et bien mieux qu'Ève, Marie est la mère des vivants.

Et « elle n'est Mère que des vivants, l'Ève parfaite. Remarquons-le bien (...) : toute autre maternité humaine est à la fois mystère de vie et

de mort puisque c'est dans le péché que nous concevons nos mères, comme le dit le psaume *Miserere*. Seule la maternité de Marie est pur mystère de vie : *Vita nostra, salve.* »<sup>2</sup>

Mais Ève devient mère après la malédiction, laquelle porte sur sa maternité : « Je multiplierai tes souffrances, et spécialement celles de ta grossesse ; tu enfanteras des fils dans la douleur ».

En lisant ces lignes, on serait tenté d'exclure Marie de cette malédiction, en songeant que l'enfantement miraculeux de Jésus ne fut témoin d'aucune douleur de la Vierge Mère. Pourtant, Ève est là encore, et d'une manière touchante, une figure de Marie.

On notera que Jésus ne donne à Marie le nom de mère qu'une seule fois dans l'Évangile. Au soir du Vendredi Saint. Il vient de l'appeler « femme », pour indiquer qu'elle est la femme annoncée dans la Genèse. « Femme, dit-il à Marie, voici ton

fils ». Puis se tournant vers saint Jean, « voici ta mère ».

Jésus n'appelle Marie mère qu'au moment de cet enfantement douloureux des âmes ; elle est nommée Mère, et mère des douleurs, car si la maternité naturelle suppose de grandes souffrances, la maternité surnaturelle en suppose de plus grandes encore.

*O felix culpa* chante la liturgie de la faute d'Adam. Si Ève n'avait pas été séduite, Marie aurait-elle été sa fille ? On peut en douter. Comme on peut penser que si Ève distingua dans les douleurs de la *Mater dolorosa* une ultime réparation de sa faute, elle discerna aussi dans sa propre chute une *beata fragilitas* dont sut tirer parti l'inépuisable miséricorde du Père éternel. ●

<sup>2</sup> R.P. P.-Th. Dehau, op, *Le contemplatif et la Croix* (Les Editions du Cerf), p. 303.

# La reine Esther

Par l'abbé Gabriel Billecocq

## I. Le récit historique

### Le contexte

L'histoire se situe au cinquième siècle avant Jésus-Christ. Entre 482 et 472 plus exactement. Quelques années auparavant, l'édit de Cyrus (538) a mis fin à la grande captivité des Juifs. Plusieurs milliers d'entre eux sont déjà repartis à Jérusalem et dans tous le pays. D'autres sont restés en Perse où sous le règne de Darius, un des successeurs de Cyrus, ils vivent en paix.

En 485 Assuérus arrive au pouvoir. C'est très certainement le roi connu sous le nom de Xerxès I<sup>er</sup>, celui qui défait les Spartiates de Léonidas

aux Thermopyles. Les qualificatifs employés à son égard ne sont pas élogieux. Il est dit sensuel, vindicatif, cruel, extravagant. Autant d'attributs qui aideront à mieux comprendre la suite de l'histoire. Le récit rapporté par l'écrivain sacré se situe au retour de Grèce, dans la ville de Suse.

Avant de partir combattre les Grecs, Assuérus avait organisé un festin démesuré (au moins 180 jours nous relate l'Écriture). Aux derniers jours de ces orgiaques agapes, le roi avait ordonné que la reine Vasthi comparût devant lui, revêtue de ses apparats les plus somptueux. Celle-ci refusa. Elle fut

donc renvoyée du palais et perdit sa dignité royale.

Pour tromper sa solitude, le roi décide de trouver une nouvelle reine. Il se fait amener toutes les plus belles filles du royaume afin de choisir celle qui remplacerait Vasthi.

Esther est une jeune fille juive. Elle est orpheline de ses parents. C'est son oncle Mardochée qui l'a alors recueillie pour l'élever. En l'envoyant paraître devant le roi, Mardochée lui avait bien enjoint de cacher sa naissance, son origine et son pays.

Esther plaît tout de suite à Assuérus. « Le fier Assuérus couronne



Esther choisie par Assuérus (Filippino Lippi)

sa captive, / Et le Persan superbe  
est au pied d'une Juive.<sup>1</sup> » Mais le  
roi n'en sait rien et Esther devient  
toute puissante.

### Le complot

Quelques années s'écoulent paisiblement. Mardochée reste aux portes du palais, continuant à guider sa nièce dans les droites voies du Seigneur.

Mais arrive au pouvoir un ministre tout-puissant. Aman est son nom. Orgueilleux comme le roi, il veut se faire adorer de tout le royaume. Il ordonne alors que tous ses sujets ploient le genou à son passage. Mardochée, qui craint Dieu par-dessus tout, refuse cet honneur réservé à Dieu seul. Piqué dans son amour-propre, Aman obtient du roi un édit ordonnant de faire périr toute la nation juive. Ainsi serait assouvie sa soif de vengeance contre Mardochée.

Ce dernier fait aussitôt parvenir la nouvelle à la reine lui demandant d'intervenir auprès d'Assuérus. Mais la loi est sévère : quiconque paraît devant le roi sans y avoir été invité, fût-ce même la reine, doit être mis à mort aussitôt, à moins que le roi ne lui tende le sceptre. Esther est bien consciente du danger. Mais son oncle insiste : la Providence ne l'a pas choisie reine en vain ! « Et qui sait, lorsque au

trône il conduisait vos pas, / Si pour sauver son peuple il ne vous gardait pas. / Songez-y bien. Ce Dieu ne vous a pas choisie / Pour être un vain spectacle aux yeux des profanes humains. / Pour un plus noble usage il réserve ses saints. »

Esther ordonne alors à ses suivantes et à tous les Juifs un jeûne sévère de trois jours et trois nuits, jeûne auquel elle s'associera. Les trois jours de pénitence étant achevés, Esther, pâle et affaiblie, revêt ses plus beaux atours royaux et se rend auprès du roi, accompagnée de sa servante.

### Le dénouement

Confiante en Dieu, elle franchit toutes les portes jusqu'à la salle du trône. « Elle se présenta devant le roi... Et lorsqu'il eut levé la tête, et que par ses yeux étincelants il eut manifesté la fureur de son cœur, la reine s'affaissa et la couleur de son teint se changeant en pâleur, elle laissa tomber sa tête fatiguée sur sa jeune servante.<sup>2</sup> »

Le miracle se produit alors. Dieu change le cœur d'Assuérus qui se précipite au-devant d'Esther pour la soutenir et l'entendre. Le reine l'invite simplement à dîner le lendemain soir dans ses appartements, le priant de venir en compagnie de son ministre Aman.

La nuit suivante, le roi n'arrive pas à dormir. Il se fait donc lire les annales de son règne. On lui relate une conspiration contre sa personne qui avait échoué grâce à l'intervention de Mardochée. Se souvenant que Mardochée n'en avait jamais été récompensé, le roi décide dès le lendemain de l'honorer. L'histoire est délicieuse.

En effet, ne sachant quoi faire pour récompenser Mardochée, Assuérus prend conseil auprès du premier qui se présentait à lui. En l'occurrence, ce fut Aman ! Le roi, sans donner aucun nom, demande à son ministre quels fastes pourraient être déployés pour une personne qu'il voudrait honorer. Aman, dans son orgueil, pense que la personne en question ne peut être que lui-même ! Il suggère donc au roi les magnificences les plus spectaculaires, avançant même qu'un grand du royaume pourrait courir en héraut devant la personne honorée ! Mal lui en prit ! Assuérus ordonne alors qu'Aman coure devant Mardochée en proclamant : « Voilà celui que le roi honore ! » Inutile de dire que sa soif de vengeance en est attisée...

<sup>1</sup> Les citations en vers, lorsqu'elles ne sont pas suivies d'une note de bas de page, sont tirées de la tragédie éponyme de Racine.

<sup>2</sup> Esther, XV, 10.

Le soir même, le dîner a lieu dans les appartements de la belle Esther. Assuérus et son ministre lui font l'honneur de leur présence. Vers la fin du repas, le roi questionne sa reine. « Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, ô roi, accordez-moi, s'il vous plaît, ma propre vie pour laquelle

je vous supplie, et celle de mon peuple, pour lequel j'intercède<sup>3</sup>. » Esther dévoile du même coup ses origines ainsi que la cruauté d'Aman. Ce dernier reste tout interdit. Quant au roi, irrité, il se lève et se rend dans les jardins pour réfléchir. Aman profite alors de l'instant pour se jeter aux pieds de la reine et la supplier de l'épargner. Le roi rentre et trouve Aman enserrant Esther. Pensant qu'il veut lui faire violence, Assuérus fait arrêter son ministre. La potence qui devait servir à pendre Mardochée (et qui se trouvait dans les jardins du ministre !) reçut le corps d'Aman.

son aspect. Son âme est pleine de grâce et de beauté spirituelles et Dieu jette son dévolu sur Marie qui se dit en toute vérité la servante du Seigneur. Comme Esther, elle deviendra reine.

## La purification

Esther doit s'adresser au roi pour sauver son peuple. Elle sait qu'elle ne peut s'y rendre simplement. Il faut être agréé. Elle décide donc de jeûner trois jours. Ce jeûne signifie la purification nécessaire pour approcher de Dieu et toucher son cœur.

La Vierge Marie n'aura pas besoin de jeûner pour être purifiée. En revanche, il lui faut être purifiée pour être auprès de son divin fils et sauver son peuple comme corédemptrice. C'est par son Immaculée Conception qui précède dans le temps tous les autres privilèges que Marie peut accéder à tant de faveurs divines.

## La protection

Enfin, Esther convie le roi à un festin. Elle lui expose très simplement sa demande, ses origines, l'impiété de l'Amalécite Aman. Assuérus accède à toutes ses demandes. Esther est la libératrice du peuple élu, la salvatrice de cette race choisie pour accueillir le Messie.

Ainsi tous ceux qui se confient à Marie deviennent intouchables. Ne dit-on pas que la vraie dévotion mariale est un signe de prédestination ? Notre-Dame sauve tous ceux pour qui elle intercède parce que son pouvoir sur le Roi des rois est incomparable.

« Souvenez-vous qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance ou réclamé vos suffrages ait été abandonné. » ●

<sup>3</sup> Esther VII, 3

<sup>4</sup> Chanoine H. Boissonnot, *La femme dans l'Ancien Testament*, paru en 1905 chez Mame, réédité en 2018 aux Éditions Saint-Rémi.

## Carnet paroissial

### Ont été régénérés de l'eau du baptême

Hermine PÉRÉ-LAHAILLE	3 avril
Hadrien MERIGUI	3 avril
Maxime DELLINGER-MNIAÏ	3 avril
Toussaint DAMON	3 avril
Tommy Damien BLANCHARD SELLEM	3 avril
Ayan Thibaut MONTEIRO SILVA	3 avril
Jérémy GOAZIOU	3 avril
Olivier PITTONI	3 avril
Thérèse BARNES	6 avril
Rose AURORE	10 avril
Christophe DAVOUST	11 avril
Azénor SAVY	17 avril
Roch PUGA	17 avril

### Ont contracté mariage devant l'Église

Olivier PITTONI avec Brigitte JUHEL	4 avril
Jérémy GOAZIOU avec Séverine ÉLIZABETH	4 avril

### A été honorée de la sépulture ecclésiastique

Monique MILLET, 88 ans	7 avril
------------------------	---------

Mardochée est nommé premier ministre. Le roi suspend le décret d'extermination, permettant même aux Juifs d'exterminer tout ceux qui voudraient attenter à leur vie. Une fête solennelle de trois jours est instituée pour le peuple élu en reconnaissance à Esther et au Dieu tout puissant et miséricordieux.

On peut emprunter la conclusion de cette histoire (vraie) aux paroles que prête Racine au chœur de sa pièce : « Ô repos ! Ô tranquillité ! / Ô d'un parfait bonheur assurance éternelle, / Quand la suprême autorité / Dans ses conseils a toujours auprès d'elle, / La justice, et la vérité ! »

## II. Esther, figure de Marie

Nombreuses sont les femmes de l'Ancien Testament qui servent de figure à Notre Dame. Mais « à mesure que la procession s'avance, l'astre s'élève dans les cieux. » ainsi s'exprime le chanoine Boissonnot dans un très bel ouvrage<sup>4</sup>.

### Les voies divines

Esther est choisie parmi les jeunes vierges du royaume. Elle cache ses origines et comparait devant le roi comme une simple servante sur laquelle Assuérus jette son dévolu parce qu'elle incarne la grâce et la beauté.

Réalité bien plus admirable, Notre-Dame n'est pas seulement belle par

## Horaire des messes

### Dimanche

8h00 : Messe lue
9h00 : Messe chantée grégorienne
10h30 : Grand-messe paroissiale
12h15 : Messe lue avec orgue
16h30 : Chapelet
17h00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
18h30 : Messe lue avec orgue

### En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30. La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> classe.

# À la recherche de la véritable arche d'alliance

Par l'abbé Guillaume d'Orsanne

Ce coffret mystérieux n'a cessé de nourrir les imaginations, surtout depuis sa disparition. Romans, légendes, mythes, et films tournent autour d'une question apparemment sans réponse : qu'est devenue l'arche d'alliance ?

Mais cette question n'est-elle pas oiseuse ? Tous ces explorateurs ne cherchent-ils pas un objet sans intérêt ? Ne devraient-ils pas s'attacher à la personne figurée plutôt qu'à la figure ?

## Qu'était l'arche d'alliance ?

Au Sinaï, Dieu avait donné à Moïse toutes les prescriptions concernant le culte divin, avec une grande richesse de détails impressionnants de précision. Au milieu du sanctuaire, devait se tenir le tabernacle, sorte de grande et belle tente rectangulaire. Et à l'intérieur de ce tabernacle, trônait un coffre de bois d'acacia, recouvert d'or au-dedans et au-dehors, long de deux coudées et demie, large d'une coudée et demie et autant de haut (soit environ 1,3 m x 0,8 m x 0,8 m). Ce coffre s'appelait l'arche d'alliance, et contenait les deux tables de la loi, une mesure de manne (qui se conservait miraculeusement) et la verge fleurie d'Aaron.

Le couvercle, appelé propitiatoire, se composait d'une plaque en or pur et supportait deux chérubins d'or aux ailes déployées.

Le tout était transporté au moyen de deux barres passant par quatre anneaux.

Après la construction du temple par Salomon, l'arche fut déposée dans le Saint des Saints, lieu redoutable qui n'était visité qu'une fois l'an et par le grand-prêtre seul. Cette arche, ainsi placée au centre



Notre-Dame Arche d'Alliance - Kiryat-Yéarim, Israël

de tout le dispositif liturgique, était considérée comme l'objet le plus sacré, et personne ne pouvait la regarder directement et encore moins la toucher, à part quelques rares privilégiés.

## Qu'est-elle devenue ?

Au deuxième livre des Machabées, il est rapporté que Jérémie cacha l'arche d'alliance au moment de la déportation du royaume de Juda vers Babylone, au VI<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ. Cette cachette se trouve sur la montagne où Moïse mourut, c'est-à-dire le Mont Nébo. Cependant, malgré cette localisation qui semble assez précise, il n'a jamais été possible de retrouver l'arche, et le temple de Jérusalem reconstruit n'a plus jamais renfermé ce précieux coffret : ainsi, du temps de Notre-Seigneur, le Saint des Saints était vide...

Dans le texte mentionné plus haut, il semblerait que la fameuse cachette sera retrouvée à la fin, « lorsque Dieu aura rassemblé son peuple et lui aura fait miséricorde.<sup>1</sup> » Paroles énigmatiques, dont le sens doit être éclairé par un passage du même Jérémie :

« En ces jours-là, dit le Seigneur, alors on ne dira plus : L'arche de

l'alliance du Seigneur ! Elle ne reviendra plus à la pensée, on ne s'en souviendra plus, on ne la regrettera plus, et on n'en fera plus une autre. En ce temps-là on appellera Jérusalem le trône du Seigneur !<sup>2</sup> »

Pourquoi faut-il à présent oublier un objet autrefois si important ? N'est-ce point parce que la figure est passée, et que la véritable arche d'alliance est ailleurs ?

## Que représentait-elle ?

À la suite des Pères de l'Église, nous pouvons affirmer sans aucune hésitation que l'arche d'alliance est – entre autres – une figure de la très sainte Vierge Marie.

Comment cela ? Les Pères de l'Église nous guident sûrement et nous n'avons qu'à les suivre.

Tout d'abord, l'arche d'alliance était en un bois incorruptible pour marquer la pureté de la bienheureuse Vierge Marie, immaculée dans son âme et dans son corps, et qui, même après sa mort, fut préservée de la corruption. Même si la Vierge est sortie de la race

<sup>1</sup> 2 Machabées 2,6.

<sup>2</sup> Jérémie, 3,16.

d'Adam, souillée par le péché, elle avait néanmoins été choisie et préparée par le Saint-Esprit, à raison de l'office pour lequel elle était élue par Dieu.

L'arche contenait les tables de la Loi de Moïse, tout comme Marie fut l'arche qui contenait les secrets des paroles divines.<sup>3</sup>

« Levez-vous, Seigneur, entrez dans votre repos, vous et l'arche de votre sainteté<sup>4</sup>. » Ainsi, Marie est la véritable arche, toute brillante d'or à l'intérieur et à l'extérieur, l'arche qui a reçu le trésor entier de la sanctification<sup>5</sup>.

L'arche d'alliance figure l'Immaculée qui a reçu le pain de la vraie vie, le Verbe coéternel du Père. En effet, Marie ne renferme ni la manne, ni les tables de la Loi, mais celui qui donnait la manne et qui est l'auteur même de la Loi.

Dans le Saint des Saints, l'arche d'alliance était placée au milieu : de même la Vierge Mère de Dieu se tient entre Dieu et les créatures,

unissant l'homme avec son Dieu et c'est pour cela qu'on la nomme Médiatrice de toutes grâces.

Le Père de Monléon complète cette rapide énumération et y ajoute quelques autres objets liturgiques, eux aussi figures de la Sainte Vierge :

« Marie est le tabernacle fait du bois précieux de sa chair immaculée, dans lequel s'est abrité le Fils de Dieu pendant les neuf mois qui précédèrent sa naissance ; elle est le propitiatoire, sur lequel Dieu ne fait entendre que des paroles de miséricorde et de pardon ; le candélabre d'or, modelé par le marteau de la Passion, et sur lequel brille la lumière qui éclaire le monde ; le voile précieux, qui couvrit la divinité dans le mystère de l'Incarnation. Son cœur est à la fois l'autel des holocaustes, sur lequel fut offert le sacrifice par excellence, celui qui remplace tous les autres, celui de l'Agneau divin, et en même temps l'autel des parfums où brûle perpétuellement l'encens de la plus exquise dévotion.<sup>6</sup> »

Marie est donc bien l'arche vivante du Seigneur<sup>7</sup>, la véritable arche d'alliance<sup>8</sup>.

La recherche de l'arche perdue est sans intérêt pour notre vie spirituelle.

Mais bien différente doit être notre recherche de la véritable arche, Marie Mère de Dieu, dispensatrice de toutes les grâces, notre refuge dans les périls et les tentations, et le chemin qui nous conduira jusqu'à Dieu. « En la suivant, vous ne vous égarez point. En la priant, vous serez hors du danger du désespoir. En pensant à elle, vous ne tomberez point dans l'erreur.<sup>9</sup> » ●

<sup>3</sup> Saint Bonaventure Expositio in 2 cap. Lucae.

<sup>4</sup> Psaume 131,8.

<sup>5</sup> Proclus de Constantinople, Homélie sur la Mère de Dieu.

<sup>6</sup> Dom Jean de Monléon, *Moïse* p. 225.

<sup>7</sup> Séquence de l'Assomption dans le Missel de Paris.

<sup>8</sup> Litanies de Lorette.

<sup>9</sup> Saint Bernard.

## Le conseil de fabrique

Par Vincent Ossadzow

*Spécificité française, l'administration temporelle des paroisses est longtemps confiée non aux curés mais aux laïcs. L'étude du conseil de fabrique de Saint-Nicolas-du-Chardonnet permet de mesurer l'implication des paroissiens dans cette œuvre méconnue.*

### L'œuvre et fabrique sous l'Ancien Régime

Les laïcs participent depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle à l'administration des paroisses à travers l'« œuvre et fabrique », représentée par les marguilliers<sup>1</sup> qui forment l'exécutif du conseil de fabrique (*consilium fabricae ecclesiae*). En droit romain, le terme *fabrica*, synonyme d'*opus publicum*, désignait à l'origine une construction réalisée dans l'intérêt public. Dans ce sens, on utilise ce

terme pour les édifications d'églises à la fin du V<sup>ème</sup> siècle. Au siècle suivant, le mot s'étend aux biens servant à l'entretien des églises et, finalement, on dénomme « fabrique » l'organisme chargé d'administrer les biens servant à l'entretien des églises.

Cette gestion par les laïcs résulte du détournement de la dîme de sa destination primitive. Contribution financière des laïcs aux œuvres de

religion, la dîme est instituée dans l'Église par le second concile de Tours en 567, puis généralisée par les Carolingiens qui en destinent quatre parts : la première pour l'évêque, la seconde pour le clergé paroissial, la troisième pour les pauvres et la quatrième pour l'en-

<sup>1</sup> On trouve pour étymologie à ce terme le mot latin *matriculus*, désignant celui qui tient une matricule ou un registre.

retien et les réparations des édifices paroissiaux. Les seigneurs qui la percevaient ne la redistribuaient que rarement pour l'entretien des églises.

Dès lors, la communauté des paroissiens prit l'habitude de se cotiser pour pourvoir aux nécessités du culte, par l'intermédiaire de l'« œuvre et fabrique »<sup>2</sup>. La fabrique, composée exclusivement de laïcs, comprend les anciens marguilliers et les présidents des confréries de la paroisse, ainsi que toute personne notable. En charge du spirituel, le curé n'est pas membre de la fabrique, mais est généralement convié au conseil par les marguilliers et souvent invité à prendre part au vote. Le concile de Trente ne se prononce pas spécifiquement sur la compétence des laïcs dans l'administration des paroisses. Il se contente d'exiger de la fabrique une présentation des comptes à l'évêque. Implicitement, le concile admet donc la participation des paroissiens à l'administration des biens ecclésiastiques.

Généralement au nombre de quatre, les marguilliers sont élus à Pâques, au sein de la *sanior pars* (la « partie la plus saine ») par l'assemblée des paroissiens, avec l'assentiment de l'évêque, pour une durée de deux ans avec renouvellement par moitié chaque année. Il est prescrit qu'ils sachent lire et écrire. Si leur charge n'est pas rémunérée, ils bénéficient de certains privilèges, occupant le banc d'œuvre dans l'église et prenant la première place dans les processions. Les marguilliers perçoivent et emploient les revenus de la paroisse, recueillent les dons et les administrent. De son côté, le curé est doté d'un bénéfice, qu'il perçoit directement au titre de la dîme, ou qu'il reçoit de l'évêque sous forme de la portion congrue<sup>3</sup>. À Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le curé ne tire aucun bénéfice direct et dépend ainsi financièrement de l'évêque. Ces finances propres des curés leur permettent l'aumône des pauvres des paroisses.

Une des tâches principales des marguilliers consiste en l'entretien matériel de l'église, la nef comme le chœur, ainsi que la fourniture de tout ce qui est nécessaire à l'exercice du culte chrétien (ornements, livres liturgiques, vases sacrés, luminaires, hosties et vin...). Le problème du financement des travaux et des réparations se révèle toujours aigu. Les marguilliers sont aussi chargés de louer les bancs de

“ *Ils ont ainsi la responsabilité presque totale de l'administration du temporel de la paroisse, dont les revenus sont divers.* »

l'église et de céder « l'usage, possession et jouissance » des chapelles. Enfin, ils pourvoient à l'entretien des clercs et des employés de l'église. Une de leurs attributions est le recrutement des prédicateurs pour les temps de l'Avent et du Carême. Ils ont ainsi la responsabilité presque totale de l'administration du temporel de la paroisse, dont les revenus sont divers. Outre les quêtes (ordinaires à l'église, extraordinaires à domicile), ceux-ci proviennent des locations des bancs et chaises, des concessions des chapelles, du casuel des mariages et enterrements, enfin des fondations (messes et prières au profit d'une œuvre ou de fidèles).

Si dans d'autres quartiers de Paris les marguilliers sont choisis dans les noblesses d'épée ou de robe, ceux de Saint-Nicolas-du-Chardonnet semblent l'être parmi les artisans dans la première moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle, sans créer de jalousie parmi la haute bourgeoisie de la paroisse :

« Les marguilliers allaient toujours à l'offrande et aux processions, quoique les marguilliers comptables fussent souvent des marchands de bois ou des boulangers après lesquels M. de Nesmond,

président à mortier, M. Bignon, plusieurs maîtres des requêtes et conseillers ne faisaient nulle difficulté de marcher. »<sup>4</sup>

À l'instar de nombreuses institutions d'Ancien Régime, la Révolution fait main basse sur le pouvoir des marguilliers. Dès le 2 novembre 1789, les biens du clergé sont nationalisés et entraînent des inventaires. Enfin, la loi du 18 août 1792 supprime les fabriques paroissiales.

## Reprise de la fabrique au XIX<sup>ème</sup> siècle

Bouleversée lors de la période révolutionnaire, l'administration des paroisses renaît avec l'organisation napoléonienne. Les fabriques sont prévues par les Articles organiques complétant le Concordat de 1801. Certes non reconnus initialement par le Saint-Siège car non négociés, ces Articles sont, par l'usage, devenus coutume et ainsi une des sources du droit canon. Héritier direct de la fabrique d'Ancien Régime, le conseil de fabrique jouit de la personnalité juridique au regard de la loi civile, et devient ainsi le détenteur légal des biens de la paroisse.

Le conseil de fabrique comprend neuf conseillers, nommés conjointement par l'évêque, qui en nomme cinq, et le préfet, qui en désigne quatre. Outre ces neuf personnes, le curé et le maire sont membres

<sup>2</sup> Les fabriques se développent dans tout le pays sauf dans le Midi, où les affaires temporelles de la paroisse sont gérées par les institutions municipales ou par des confréries.

<sup>3</sup> La rétribution de la dîme aux prêtres des paroisses par les évêques se dégrade assez vite, si bien que le IV<sup>ème</sup> concile de Latran exige pour le desservant une « part convenable » (*portio congrua*).

<sup>4</sup> Abbé Philippe Descourveaux, La vie de Monsieur Bourdoise, premier prêtre de la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, François Fournier, 1714. L'examen exhaustif des délibérations du conseil de fabrique demanderait un travail spécifique.

de droit. Devant être catholiques et domiciliés sur la paroisse, les conseillers sont choisis parmi les notables, c'est-à-dire qu'ils doivent être *bonus pater familias*, ainsi que le consacre le récent code civil, et bénéficier d'une certaine reconnaissance sociale. En dehors du curé et du maire, les nouveaux conseillers sont nommés pour des mandats de six ans, avec renouvellement triennal.

Lors des messes et des cérémonies, les fabriciens<sup>5</sup> prennent place au banc d'œuvre, installé dans l'église Saint-Nicolas en 1805 et agrandi six ans plus tard. En son sein, le conseil de fabrique désigne le bureau des marguilliers, organe exécutif. En plus du curé, membre de droit, le bureau se compose de trois marguilliers élus pour trois ans avec renouvellement partiel : un président, un secrétaire et un trésorier. Les réunions du conseil se déroulent dans une pièce située au-dessus de la chapelle de Communion puis, après l'édification du presbytère boulevard Saint-Germain en 1869, au rez-de-chaussée de celui-ci.

Comme sous l'Ancien Régime, le rôle du conseil de fabrique est l'administration du temporel de la paroisse, par l'établissement de ses revenus et dépenses, mais avec une procédure désormais plus normée. Si le bureau des marguilliers doit s'assembler tous les mois, le conseil ne se réunit que quatre fois par an : le premier dimanche de janvier, le dimanche de Quasimodo, le premier dimanche de juillet et le premier dimanche d'octobre.

Les délibérations sont secrètes. La fonction principale du conseil de fabrique consiste en l'établissement du budget, dont le projet est dressé par le bureau des marguilliers. Une fois voté par le conseil, le budget est communiqué au conseil municipal puis à l'évêque, lequel est chargé de l'approuver et de l'arrêter. En outre, le bureau a la charge de nommer et révoquer le personnel de l'église,



Les Marguilliers (Lucien Simon)

notamment l'organiste et le sacristain, sur proposition du curé.

### Nouveau conseil au XX<sup>ème</sup> siècle

Supprimés par la loi de Séparation de 1905, les conseils de fabrique doivent être remplacés par des associations culturelles, prévues par la législation républicaine. Ces dernières étant refusées par l'Église dans un premier temps, elles ne sont constituées qu'à partir de 1924<sup>6</sup>. Dans la volonté centralisatrice de l'Église, il n'est toutefois établi qu'une association culturelle par diocèse, à laquelle sont légalement rattachés les biens des diverses paroisses. Institutions propres à l'Église, les conseils paroissiaux s'établissent et sont prévus par le code de droit canonique de 1917, et conservent communément l'appellation de conseil de fabrique. Les dispositions du code de 1917, pourtant, réduisent la place des laïcs à celle de figurants, sans responsabilité effective : ils n'ont qu'un rôle consultatif, mais le curé est tenu de requérir leur avis. La volonté de l'Église est de replacer le curé comme seul maître

de la gestion des biens qui lui incombent<sup>7</sup>. Néanmoins, le code permet et encourage l'évêque d'adjoindre au curé un conseil. Celui de Saint-Nicolas-du-Chardonnet comprend dix membres nommés par l'archevêque de Paris pour six ans, non compté le curé, membre de droit. Les fabriciens continuent à être choisis pour leurs vertus morales et leur honorabilité. Dans ses propositions à l'archevêque, l'abbé Lenert insiste sur les vertus morales et de piété des paroissiens qu'il propose aux fonctions de fabriciens. On retrouve ici le critère de la *sanior pars* d'Ancien Régime.

<sup>5</sup> Marguilliers et fabriciens sont des appellations indifféremment employées.

<sup>6</sup> Pie XI, encyclique *Maximam gravissimamque*, 18 janvier 1924.

<sup>7</sup> Ce changement de paradigme opéré par le code de droit canonique de 1917 s'explique par la perte, au XIX<sup>ème</sup> siècle, de la mainmise de l'Église sur le temporel (annexion des États pontificaux en Italie, Séparation des Églises et de l'État en France,...). D'où la volonté du législateur ecclésiastique de se prémunir de toute nouvelle immixtion laïque dans un domaine qui est sien.

Le conseil se réunit plusieurs fois par an, sous la présidence du curé, pour administrer les biens temporels de l'église. Principalement, il s'agit du budget, des questions immobilières, du mobilier et, certaines fois, des œuvres de bienfaisance.

Rompant avec les stipulations du code de droit canonique de 1917, le concile de Vatican II entend donner aux laïcs une place plus active dans la vie de l'Église, y compris dans la gestion de ses biens. De nombreux textes conciliaires invitent le clergé à s'associer

aux fidèles, à l'instar de leur participation active à la célébration de la messe. On observe néanmoins, dans ces préconisations, un défaut qui tranche avec les usages pluriséculaires de l'Église.

Du XIII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle, celle-ci commandait prudemment de ne choisir, au sein des fidèles, que la *sanior pars* ou le *bonus pater familias*. Vatican II reste curieusement muet sur les vertus et qualités que doivent présenter ces laïcs invités à prendre part à l'administration de l'Église. Dans la courte période de la fin du concile (1965) à l'oc-

cupation de 1977, comprenant la fusion avec Saint-Séverin (1969), on ne trouve cependant pas trace d'un conseil paroissial rénové à Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

L'association des laïcs à l'administration temporelle de la paroisse montre à la fois leur implication et leur union au clergé desservant. L'étude (succincte) de la fabrique de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ne montre pas de dissension notable entre curés et paroissiens, alors que les finances constituent souvent un enjeu majeur entre les hommes. ●

## La tombe du pêcheur

Par l'abbé Philippe Bourrat

*Par cette enquête résolument apologétique, l'avocat américain John O'Neill rend un double hommage à l'histoire de l'Église et aux personnalités du XX<sup>ème</sup> siècle qui ont œuvré pour la mise à jour des restes du corps de saint Pierre, enfouis sous l'actuelle basilique du Vatican. Depuis Luther jusqu'aux rationalistes d'aujourd'hui, nombreux sont les contempteurs ironiques des récits supposés « légendaires » qui affirmaient que saint Pierre, le premier pape, était mort martyrisé à Rome dans le cirque de Néron et avait été enseveli à proximité du lieu de son supplice. Lorsque Pie XII, passionné d'archéologie depuis son enfance, qu'il avait passée à Rome, et secondé par Mgr Montini, futur pape Paul VI, entreprend de lancer des recherches souterraines à l'endroit supposé des restes de saint Pierre, il assume le risque de ne rien trouver de probant. En pleine deuxième Guerre mondiale, il fait creuser dans le plus grand secret, dès 1940, le sous-sol de la basilique jusqu'à rejoindre les strates de la période primitive.*

**J**ohn O'Neill pratique dans son ouvrage une superposition des époques et rapproche les événements de la persécution de Néron de celle des Juifs dans les années 1940, soulignant au passage les secours apportés par Pie XII aux persécutés. N'hésitant pas à recourir à de nombreuses répétitions, il cherche à tout dire sur ses personnages, au risque de noyer le lecteur dans des *excursus* qui font perdre de vue l'enquête sur la tombe de saint Pierre. Il présente un portrait sans concession de certains protagonistes des fouilles et réhabilite Margarita Guarducci, géniale archéologue, injustement méprisée par l'abbé Ferrua qui avait été longtemps chargé des fouilles avant et après la mort de Pie XII. On découvre George Strake, le généreux mécène américain

qui a financé ce projet pharaonique des fouilles et d'autres encore. On applaudit à la ténacité récompensée de Pie XII mais finalement pas avec les restes initialement découverts en 1942.

Le récit qui prend passionnément le parti des gentils et désigne les méchants sans concession n'est pas l'ouvrage d'un historien et il est desservi par un traducteur fâché avec certains pans de la conjugaison française et par des erreurs d'impression qu'une relecture attentive aurait évitées. Mais l'enquête a le mérite de présenter la succession des faits et des événements qui ont conduit aux résultats que l'on sait. Elle fait connaître à raison le rôle déterminant de catholiques dont les compétences et parfois incompétences scientifiques ont finalement servi l'honneur de l'Église. ●



*La Tombe du Pêcheur - L'extraordinaire enquête sur la découverte archéologique du tombeau de saint Pierre.*

John O'Neill

Éditions Artège - 2020 - 220 pages - 12 €

# Carapace et colonne vertébrale

Par l'abbé Nicolas Cadiet

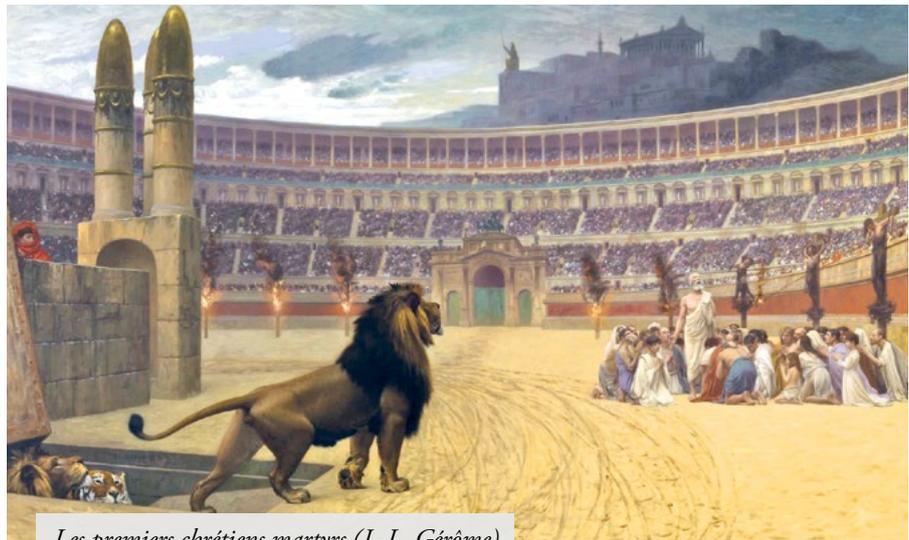
*L'actualité est au mondialisme, et parmi les projections publiées ici ou là par d'indubitables connaisseurs<sup>1</sup>, on peut entrevoir de sombres lendemains.*

Leur description relevait autrefois pour partie de la science-fiction, pour partie des témoignages sur les pays totalitaires : société collectiviste surveillée dans ses moindres détails par une intelligence artificielle implacable, pression sociale pernicieuse pour établir l'immoralité dans la société, etc. Le plus inquiétant est qu'il n'est pas question de nous laisser le choix ; certains envisagent d'ailleurs de supprimer les élections puisqu'on a aujourd'hui le moyen de savoir plus rapidement ce que « souhaite » la population<sup>2</sup> : les machines décideront sans nous quelle est « notre » volonté générale, et nous serons fermement invités à nous y plier pour « obéir à nous-mêmes » de manière plus spontanée et unanime...

Quelque peu ébranlé par ces projets d'une philanthropie par trop envahissante, on se demande que faire. La société réinitialisée qu'on veut nous imposer ne ressemblera que de très loin à la chrétienté, et nous pourrions bien nous retrouver comme les chrétiens dans l'Empire romain encore païen, obligés de vivre à l'écart de l'immoralité publique et des faux cultes. Or dans une telle société, la jurisprudence finit par s'énoncer : *christianum esse non licet*. Alors comment vivre ainsi dans la gueule du loup et demeurer intègre ?

## Où est la limite ?

Plus précisément, jusqu'où peut-on, ou doit-on, entrer dans le système, au risque de participer formellement au péché ? La polémique actuelle sur la moralité des vaccins en témoigne. Comment savoir à quel moment rester dans le système revient à accepter la marque de la



*Les premiers chrétiens martyrs (J.-L. Gérôme)*

Bête ? Et si nous restons, qui nous assure d'avoir la force de nous arrêter à la limite ?

L'expérience des pratiques révolutionnaires a déjà montré comment on parvient à faire abandonner la foi à des âmes pourtant zélées en les impliquant de plus en plus dans des actions ambiguës. Si on se laisse prendre le petit doigt dans la machine, tout suit<sup>3</sup>.

## Risque zéro ?

Une première attitude pour résister consiste à tout refuser. Non seulement le péché, mais encore ce qui ressemble à son ombre, parce que ce serait coopérer au projet mondialiste ; et refuser cela « quoi qu'il en coûte »<sup>4</sup>. Cela revient à voir le péché là où il n'est pas. Faute de savoir le reconnaître où il est réellement, on détermine une ligne de conduite qui paraît d'autant plus sûre qu'elle est plus dure et plus exigeante. Et pourtant elle trompe, et dispense de se former le jugement pour apprécier le bien et le mal. À supposer qu'un jour on ne supporte

plus une telle discipline, trop étroite et mal fondée, tout s'effondrera en bloc. Il y a des âmes scrupuleuses qui finissent par tout abandonner faute de pouvoir supporter le carcan qu'elles se sont imposé.

## Panzer et colonne vertébrale

On dit que les animaux qui se font une carapace sont ceux qui n'ont pas de colonne vertébrale. La ca-

<sup>1</sup> Cf. par exemple le désormais célèbre ouvrage de Klaus Schwab et Thierry Malleret – *Covid 19 – La grande réinitialisation*, Forum publishing, 2020, à compléter par les autres publications de Schwab, les publications du Forum de Davos, les visions de Jacques Attali, etc.

<sup>2</sup> Cf. *Smart-city charta*, Ministère allemand de l'environnement, 2017, p.43.

<sup>3</sup> Voir des témoignages comme Rose Hu, *Avec le Christ dans les prisons de Chine*, Clovis, 2013, ou F. Dufay, mep, *En Chine, l'étoile contre la croix*, Nazareth-Press, Hong-Kong, sans date.

<sup>4</sup> Dans un autre cadre, refuser de participer à des messes célébrées *una cum* parce que ce serait approuver toutes les frasques du pontificat actuel, réitérer tous les sacrements reçus dans le nouveau rite – baptême compris – parce qu'on n'a jamais une certitude absolue sur les conditions de validité, etc.

rapace<sup>5</sup> tient tout par l'extérieur, et si elle se rompt tout est perdu. La colonne vertébrale maintient la structure quand même la peau souffrirait quelque blessure. La colonne vertébrale du chrétien, c'est, du côté de l'intelligence, la foi et la connaissance des principes de la morale ; du côté de la volonté, les vertus par lesquelles on aime le bien à faire, dans toutes ses réalisations, déployées par l'éventail des diverses vertus morales sous la direction de la charité.

Celui qui a la foi et connaît la morale sait quels principes il faut suivre en général. Celui qui a la vertu morale aime le bien à faire et le reconnaît lorsqu'il le voit dans les cas concrets. Connaître les principes et s'exercer à la vertu nourrit la prudence par laquelle, reconnaissant une situation morale, on y applique le principe universel qui correspond, on juge ce qu'il y a à faire comme par une seconde nature, et surtout on le fait. Ainsi les vertus sont la capacité d'adaptation aux cas concrets, la souplesse d'une âme ferme, là où le rigorisme n'est qu'une douloureuse crampe.

C'est sans puritanisme ni laxisme que saint Thomas More a été loyal à son souverain, le terrible Henri VIII jusqu'à la limite de l'acceptable, avant de dire le *non possumus* qui l'a conduit à l'échafaud. Et cela sans céder à la pression de sa propre

famille : « Dame Alice, dit-il à sa femme, qu'il en soit ainsi. Car je ne vois pas comment je pourrais jouir de ma belle maison ou de quoi que ce soit d'autre en pensant qu'après avoir reposé sept ans sous la terre avant de ressusciter je me trouverais alors face à face avec quelqu'un qui me mettrait à la porte en disant que je n'ai rien à faire chez lui. Comment aimera-t-il sa maison, celui qui oublie si vite son maître ? »<sup>6</sup>

Comme disait un profond penseur, seul le futur nous révélera ce que l'avenir nous réserve... Pour aujourd'hui il nous revient de nous former, et de nous exercer à toutes les vertus.

### Quelle certitude ?

Mais alors quelle certitude avons-nous de persévérer demain ? À vrai dire, pas celle qu'on souhaiterait : les événements de demain, les meilleurs comme les pires, ne sont pas encore déterminés parce que leurs causes libres ne sont pas encore posées. Et quant aux secours divins, s'ils sont bien déterminés de toute éternité, Dieu ne nous en communique pas l'agenda. C'est un dogme de foi que nous ne pouvons pas savoir sans révélation si nous serons sauvés<sup>7</sup>, et nous ne pouvons pas non plus savoir d'une certitude absolue si nous sommes en état de grâce : « Nul ne sait s'il est digne d'éloge ou de blâme. » (Eccl 9, 1) Faut-il désespérer ?

Dieu ne veut sûrement pas nos angoisses : Il « est fidèle, et Il ne souffrira pas que vous soyez tentés au delà de vos forces; mais avec la tentation Il vous donnera aussi le moyen d'en sortir, afin que vous puissiez la supporter. » (I Cor 10, 13)

### Certitude de tendance

Il veut surtout que nous soyons tendus vers lui. C'est cette tension qui nous donne la certitude, non du lendemain, mais de tendre aujourd'hui dans la bonne direction.

« Ce n'est pas que j'aie déjà reçu le prix, ou que je sois déjà parfait; mais je le poursuis pour tâcher de le saisir, puisque j'ai été saisi moi-même par le Christ Jésus. Mes frères, je ne pense pas l'avoir atteint. Mais je fais une chose, oubliant ce qui est en arrière, et me portant vers ce qui est en avant, je cours vers le but, vers le prix auquel Dieu nous a appelés d'en haut dans le Christ Jésus. » (Phil 3, 12-14) ●

<sup>5</sup> Les Allemands le disent avec un mot évocateur, *Panzer*.

<sup>6</sup> Cité par Bernard Cottret, *Thomas More*, Talandier, Paris, 2012, p.272.

<sup>7</sup> Concile de Trente, 6<sup>ème</sup> session, *Décret sur la justification*, 13 janvier 1547, DS 1565-6

À 1 heure de Paris, à Illiers l'Evêque (27 770), au 2 rue de l'Orée du Bois,

## Le Brémien Notre-Dame

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes



Tel : 02 37 62 81 00 - [secretariat@lebremiennnd.com](mailto:secretariat@lebremiennnd.com)

**Aumônerie sur place de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X**

### Le Chardonnet

Journal de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet  
23 rue des Bernardins - 75005 Paris  
Téléphone : 01 44 27 07 90 - Fax : 09 56 05 57 64  
Courriel : [stnicolasduchardonnet@free.fr](mailto:stnicolasduchardonnet@free.fr)  
[www.saintnicolasduchardonnet.fr](http://www.saintnicolasduchardonnet.fr)

**Directeur de la publication :**  
Abbé Pierpaolo Petrucci

**Maquette et mise en page :**  
[t.chabridon@topazegraphic.com](mailto:t.chabridon@topazegraphic.com)

**Imprimerie**  
Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox  
14110 Condé-sur-Noireau

ISSN 2256-8492 - CPPAP N° 0326 G 87731

Tirage : 1300 exemplaires



La vie de paroisse en images



1- Déplacement de la statue de Notre-Dame (1 tonne !) 2- Acies de la Légion de Marie - 21 mars 2021  
 3- Quelques préparatifs pour la Semaine Sainte 4- Bénédiction du feu nouveau. 5- Entrée du cierge pascal dans le sanctuaire. 6- Baptême d'adulte. 7- Les spécialistes enlèvent les voiles violets pendant le Gloria. 8- Les nouveaux baptisés dans la chapelle de la Vierge.

## Activités de la paroisse

Tous les soirs office du rosaire à 17h45

Tous les mardis à 19h15 cours de doctrine approfondie (abbé Billecocq)

Tous les samedis à 11h00 cours de catéchisme pour adultes (abbé Petrucci)

Tous les samedis à 14h30 cours de catéchisme pour enfants sauf le 22

**Dimanche 2 mai**

- ◆ Prédication et quête au profit de l'Institut Saint-Pie X

**Mercredi 5 mai**

- ◆ 15h00 : Croisade eucharistique
- ◆ 18h30 : messe chantée des étudiants

**Vendredi 7 mai**

- ◆ 9h00 : messe de l'école Saint-Louis
- ◆ 12h15 : messe suivie de l'exposition du Saint-Sacrement jusqu'au soir
- ◆ 18h30 : messe chantée du Sacré Cœur

**Samedi 8 mai**

- ◆ 10h30 : mariage de Monsieur Étienne Slavik et Mademoiselle Anna Baslé
- ◆ À partir de 16h00 : vente de livres jusqu'au dimanche soir

**Mardi 11 mai**

- ◆ 18h30 : messe chantée des saints Philippe et Jacques

**Mercredi 12 mai**

- ◆ 17h45 : 1<sup>ères</sup> vêpres de l'Ascension
- ◆ 18h30 : messe chantée des étudiants

**Jeudi 13 mai**

- ◆ Fête de l'Ascension : messes et offices aux horaires du dimanche

**Samedi 15 mai**

- ◆ Récollecion la journée pour les confirmands enfants
- ◆ 10h00 : récollecion pour les confirmands adultes

**Dimanche 16 mai**

- ◆ 10h30 : grand messe pontificale
- ◆ 16h00 : confirmations

**Mardi 18 mai**

- ◆ 19h15 : réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul

**Mercredi 19 mai**

- ◆ 18h30 : messe des étudiants

**Samedi 22 mai**

- ◆ 17h45 : 1<sup>ères</sup> vêpres de la Pentecôte

**Dimanche 23 mai**

- ◆ Fête de la Pentecôte

**Lundi 24 mai au samedi 29 mai**

- ◆ 18h30 : messe lue avec orgue

**Dimanche 30 mai**

- ◆ Prédications et quête pour l'école Ste-Marie

**Lundi 31 mai**

- ◆ 17h45 : 2<sup>èmes</sup> vêpres de la dédicace de la cathédrale
- ◆ 18h30 : messe chantée de la dédicace

**Mardi 1<sup>er</sup> juin**

- ◆ 18h30 : messe chantée de Marie Reine

**Mercredi 2 juin**

- ◆ 17h45 : 1<sup>ères</sup> vêpres de la Fête Dieu

**Jeudi 3 juin**

- ◆ 17h45 : 2<sup>èmes</sup> vêpres de la Fête Dieu
- ◆ 18h30 : messe chantée du St-Sacrement

**Vendredi 4 juin**

- ◆ 9h00 : messe de l'école Saint-Louis
- ◆ 12h15 : messe suivie de l'exposition du Saint-Sacrement jusqu'au soir
- ◆ 18h30 : messe chantée du Sacré Cœur

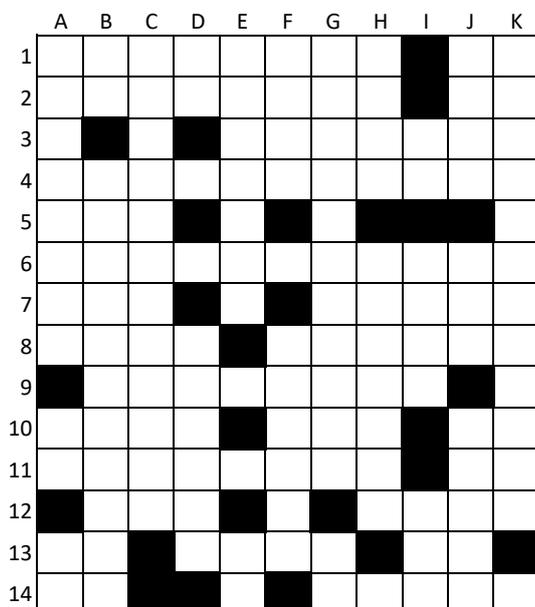
**Samedi 5 juin**

- ◆ 18h30 : messe chantée du Cœur Immaculé de Marie

**Dimanche 6 juin**

- ◆ Solennité de la Fête Dieu à toutes les messes et premières communions à 10h30
- ◆ 16h00 : vêpres de la Fête Dieu suivies de la procession dans les rues de Paris

## Mots croisés



### HORIZONTALEMENT

1. De Liguori – À Apt, c'est le bout de la ville – 2. La seule vraie est la catholique romaine – Interjection – 3. Nommé non officiellement à une haute fonction ecclésiastique (deux mots italiens) – 4. De droite à gauche, un néologisme pour désigner un mince avantage – 5. Fils de Lamech – 6. De la terre – 7. Blonde et légère Anglaise – De droite à gauche, souffle dans la crèche – 8. Serpent à lunettes – Sainte Catherine en vient – 9. Une des trois principales régions de la Gaule – 10. Sacré roi par Samuel – Filets d'eau – Accord américain – 11. De Plotin – Béryllium – 12. Sous une balle de golf – De droite à gauche, Gavroche – 13. Début de théologie – Vêtement de l'Inde – Note – 14. C'est-à-dire – Bien pour glisser.

### VERTICALEMENT

A. C'est de cette petite ville de Normandie que partit l'arrêt de mort du K vertical – Réfléchi – Titane – B. Entre deux lisières – Très vieux poisson – C. Il adresse à Trajan une célèbre lettre sur les Chrétiens de sa province (3 mots) – D. Rire onomatopéique – Les plus belles sont plantées d'arbres, sablées et garnies de massifs de fleurs – E. Gothiques – Temps d'une révolution – F. Véritable nom d'une sainte patronne d'un ordre d'enseignantes dont la Maison-Mère était à Metz – Personnage important en Inde – G. Un sermon ne doit l'être – Pronom – H. Prénom à l'envers – Généralement suivi de « queumi » dans la langue populaire du XVII<sup>ème</sup> siècle – I. Fin d'un cycle scientifique qui a changé de nom depuis – Grand nuage brouillé – Non divulgués – J. Souffert – Puissance gnostique – Services pour des défunts – K. Assassiné en la cathédrale de Canterbury.

### Solution des mots croisés d'avril 2021

**Horizontalement :** 1. VENIVIDIVICI – 2. IDEOGRAMMES – 3. NEON-AMA-NA – 4. CS-IO-ANTAR – 5. ESPECES-E-A – 6. NEO-REGRETS – 7. T-- USSE-ERRAI – 8. DEITE-TRAINE – 9. EPLORE-ASTI – 10. PELAGIENS-TA – 11. AIE-DRIEU-C – 12. URSULE-US-ET – 13. LE-HIRAM-AVE.

**Verticalement :** A. VINCENTDEPAUL – B. EDESSE-EPEIRE – C. NEO-POUILLES – D. IONIE-STOA-UH – E. VG-OC-SERG-LI – F. IRA-ERE-EIDER – G. DAMASE-T-ER-A – H. IMAN-GERANIUM – I. VM-TERRASSES – J. IENA-ERIT-U-A – K. CSAR-TANIT-EV – L. I-ASIE-ACTE.